

Segmentation de la réglementation

- 4 textes principaux :
 - Arrêté du 31 janvier 1986 modifié relatif à la protection contre l'incendie des bâtiments d'habitation
 - Arrêté du 25 juin 1980 portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP)
 - Arrêté du 5 août 1992 fixant des dispositions pour la prévention des incendies et le désenfumage de certains lieux de travail
 - Arrêté du 30 décembre 2011 portant règlement de sécurité pour la construction des immeubles de grande hauteur et leur protection contre les risques d'incendie et de panique

- L'articulation des textes est conservée

- Arrêté du 19 février 2026
 - Modifie les dispositions générales
 - Travail mené de 2021 à 2025
 - Travail en groupe d'expert pour élaborer les commentaires de la filière
 - Applicables pour les permis de construire déposés à compter du 1^{er} juin 2027

- Nécessité de réviser les textes en lien :
 - Dispositions particulières
 - Dispositions applicables aux établissements de 5^{ème} catégorie
 - Dispositions applicables aux établissements spéciaux
 - IT 249 relative aux façades

- Webinaire organisé par Fibois et le Forum Bois Construction disponible [ici](#)

- Texte en cours de révision :
 - Concertation restreinte jusqu'à début juillet
 - Concertation élargie courant l'été
 - Passage au CSCEE avant la fin de l'année
 - Publication envisagée début d'année prochaine

- Principes sont similaires au texte ERP et adaptés au contexte habitation

Révision bâtiments à usages professionnels

- Réception d'un projet de texte fin mai
 - Proposition élaborée sans concertation
 - Commentaires du groupe d'expert de la filière
 - Actions auprès du ministère du travail et du ministère du logement pour porter les positions de la filière
- Principes identiques aux ERP
- Pas de vision sur le calendrier de ce texte

- Réuni sous l'égide du CSF Bois :
 - Guy Noël POTRON (CAPEB)
 - Simon LESEUX (FNB)
 - Bastien BOUTELOUP et Laurent PETIT (FPI)
 - Antoine BAUGE, Pierre BREGEON et Yves-Marie LIGOT (IBC)
 - Lionel CABATON (P21A)
 - Clément QUINEAU (UICCB)
 - Rodolphe MAUFRONT (UMB-FFB)
 - Grégoire PIANET et Serge LE NEVE (FCBA)

- Thématiques prises en compte par la filière au niveau français
 - Guide réemploi
 - Projet de rédaction de règles professionnelles
 - Projet SPIROU du CSTB

- Actions au niveau européen
 - Gros travail normatif des Norvégiens sur le réemploi des bois
 - Lancement d'un groupe de normalisation dédié

- Volonté de la commission européenne d'aborder le sujet dans les normes produits

